

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 9 OCTOBRE 2020, 13 H 10

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 9 octobre 2020 à 13 h 10
- .02 Point d'information des conseillers
- .03 Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

- .01 1207522009 Autoriser une dépense totale de 64 386 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat de services professionnels au même montant à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. », pour des études de stabilité des sols et l'élaboration des solutions pour des travaux de stabilisation de talus - Bois-des-Pères - Mandat gré à gré RPPS20-09093-GG - Approbation d'une convention de services à cette fin

Le secrétaire d'arrondissement



Dossier # : 1207522009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense totale de 64 386 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat de services professionnels au même montant à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. », pour des études de stabilité des sols et l'élaboration des solutions pour des travaux de stabilisation de talus - Bois-des-Pères- Mandat gré à gré RPPS20-09093-GG - Approbation d'une convention de services à cette fin.

Il est recommandé :

D'autoriser une dépense de 64 386 \$, taxes incluses, le cas échéant;

D'octroyer le mandat de services professionnels à cette fin à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. », pour des études de stabilité des sols et l'élaboration des solutions pour des travaux de stabilisation de talus - Bois-des-Pères, le cas échéant;

D'approuver un projet de convention à cette fin et d'autoriser le secrétaire d'arrondissement à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie;

D'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LAFOND **Le** 2020-10-07 13:28

Signataire :

Daniel LAFOND

Directeur d'arrondissement
Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207522009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense totale de 64 386 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat de services professionnels au même montant à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. », pour des études de stabilité des sols et l'élaboration des solutions pour des travaux de stabilisation de talus - Bois-des-Pères- Mandat gré à gré RPPS20-09093-GG - Approbation d'une convention de services à cette fin.

CONTENU

CONTEXTE

À la suite d'inquiétudes soulevées par des citoyens quant à la stabilité de la pente située dans le parc du Bois-des-Pères, la Ville de Montréal a commandé un avis géotechnique de la stabilité de la pente qui a été réalisé par « Perrier experts-conseil inc. » en 2019. Les études réalisées par « Perrier experts-conseil inc. » concluent que la stabilité du talus, bien que satisfaisante, pourrait être accrue. « Perrier experts-conseil inc. » recommande d'adoucir la pente à une inclinaison de 3H:1V ou bien de stabiliser la pente par méthode(s) alternative (s).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 26 0298 - 5 septembre 2017 - Autorisation d'un virement de crédit au montant de 400 000 \$ pour couvrir les frais de services professionnels (gestion de services, études topographiques, hydrologiques et géotechniques, conception des plans et devis, surveillance de chantier) et l'exécution des travaux d'aménagement et de restauration d'une portion du talus du parc du Bois-des-Pères - Autorisation d'un virement de crédits du fonds réservés - parcs et terrains de jeux

DESCRIPTION

Les présents services visent à réinvestiguer le site du Bois-des-Pères et à mesurer en laboratoire et sur le chantier les paramètres de résistance des sols du site afin d'évaluer la stabilité du talus du Bois-des-Pères sur la base d'informations mesurées, plutôt que d'investir dans des travaux de stabilisation sur la base d'une hypothèse conservatrice, tel que présentée préalablement dans les études réalisées par « Perrier experts-conseil inc. ». Une fois cette réévaluation complétée, il sera possible de présenter un avant-projet pertinent comprenant une (1) à trois (3) solutions de stabilisation du Bois-des-Pères à l'Arrondissement, avec les coûts afférents. Par la suite, des plans et devis pourraient être préparés avec la meilleure solution.

JUSTIFICATION

Dans le cadre de la demande de prix gré à gré RPPS20-09093-GG trois (3) fournisseurs ont été sollicités. Un (1) fournisseur a déposé une proposition. Les autres fournisseurs sollicités ont mentionné que leurs carnets de commandes étaient pleins et qu'ils ne pouvaient réaliser le mandat.

« SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. » a déposé une proposition au montant de 64 386 \$, taxes incluses.

L'estimation réalisée par " Perrier experts-conseil inc. " est de 46 945,02 \$, taxes incluses, soit une différence de 17 440,98 \$ (37 %) par rapport à la soumission de « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. ».

L'écart provient principalement du fait que « Perrier experts-conseil inc. » a sous-estimé l'ampleur des études géotechniques complémentaires à réaliser.

La Direction du développement du territoire et des études techniques recommande au conseil d'arrondissement d'accorder le contrat gré à gré à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. ».

De plus, l'octroi du contrat à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. » rencontre les conditions permettant le recours à un contrat de gré à gré à moins de 105 700 \$, selon SIMON Rapport - Validation du respect des règles de rotation, en pièce jointe du présent dossier décisionnel.

Une vérification des registres (RENA, Registre des personnes inadmissibles en vertu du *Règlement sur la gestion contractuelle*) a été effectuée. De plus, « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. » ne figure pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisante de la Ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût de la dépense est de 64 386 \$, taxes incluses, soit un coût net de 58 793 \$, lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales.

Le coût net de 58 793 \$, assumé par l'Arrondissement, est financé par le fonds réservés - parcs et terrains de jeux qui a fait l'objet d'un virement de crédit - CA17 26 0298 - 5 septembre 2017.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le chapitre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, l'Arrondissement s'est donné pour objectif de mettre en place les mesures requises pour assurer la protection et la pérennité du patrimoine naturel dont elle a la responsabilité, et notamment, le parc du Bois-des-Pères.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Études géotechniques : octobre 2020 à février 2021
Plans et devis : printemps 2021
Travaux : été 2021

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe (Annik GAGNON)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Arnaud SAINT-LAURENT, Rosemont - La Petite-Patrie
Jean-François SIMONEAU, Rosemont - La Petite-Patrie
Charlotte RICHER LEBEUF, Service des affaires juridiques
Mikael BENOIT, Service des affaires juridiques

Lecture :

Charlotte RICHER LEBEUF, 5 octobre 2020
Mikael BENOIT, 5 octobre 2020
Arnaud SAINT-LAURENT, 5 octobre 2020
Jean-François SIMONEAU, 5 octobre 2020

RESPONSABLE DU DOSSIER

Carl TREMBLAY
Ingénieur

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-10-05

Guylaine DÉZIEL
Directrice du développement du territoire et
des études techniques